

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPARTEMENT  
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON  
Séance du 02 Mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CCAS	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 09
11	11	

DATE DE LA CONVOCATION 24 Février 2023
---

L'an deux mille vingt trois  
et le deux mars  
à 18 heures 00, les membres du Conseil d'Administration du  
CCAS dûment convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de  
leurs séances, sous la présidence de Madame Agnès NELIAS,  
Présidente.

**Présents :** NELIAS Agnès, BARNOUD Frédérique, BADOIL  
René, JOANNIN Marie, DURAND Pierre, RULLIAT Nathalie,  
RULLIAT Christian, BLUM Virginie

**Absents excusés :** -

**Secrétaire :** BLUM Virginie

### D2023-004 **Objet :** Vote du Budget Primitif 2023

Madame la Présidente présente les dépenses et recettes prévues à chaque article au BP 2023 dans chacune des deux sections du budget et répond aux questions posées par les membres du CCAS.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, par 9 voix pour 0 contre et 0 abstention,

ADOPTENT le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à : 24 987.19 €,
- En section d'investissement à : 34 368.26 €.

Fait et délibéré le 2 mars 2023  
La Présidente

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

13 MARS 2023  
13 MARS 2023

